

RÉCAPITULATIF DES QUESTIONS / RÉPONSES — CONSULTATION MARCHÉ PUBLIC

Intitulé du marché : Prestation de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP) et d'assistance à personnes à mobilité réduite (PMR) et en situation de handicap (PSH)

Référence : 2026-0029

Entité adjudicatrice :



N°	Date	Objet / Thème	Question posée	Réponse apportée	Statut
1	19/05/2026	Relance procédure	La présente consultation est-elle une relance de la consultation n° 2025-0061 de même nature publié le 27 novembre 2025.	La présente consultation est initiée postérieurement à la décision de déclaration sans suite du marché public n° 2025-0061 de même nature publié le 27 novembre 2025 pour la raison suivante : procédure entachée d'irrégularité.	publié
2	20/05/2026	RC, visite des lieux	Une visite des lieux ayant été réalisée le 11 décembre 2025, est-il possible de joindre l'attestation fournie lors de la précédente consultation	Les candidats ayant déjà effectué une visite lors de la précédente consultation ne sont pas tenus d'effectuer une nouvelle visite. Les candidats concernés joindront à leur dossier d'offre l'attestation de visite réalisée précédemment.	publié
3	28/05/2026	Cahier des charges	Pourriez-vous nous indiquer le coefficient du SSIAP 3 chef de site ?	Cf. Annexe_ABO LISTE AGENT SH	publié
4	05/06/2026	Acte d'Engagement : délai d'exécution	Quelle est la date de démarrage des prestations ?	La date de commencement d'exécution est fixée au 1er novembre 2026.	publié
5	10/06/2026	Lots 1 et 2	Le chef de site (lot 1) et le responsable d'équipe (lot 2) sont-ils actuellement en poste ? Si oui, souhaitent-ils rester ?	A ce jour les fonctions de chef de site SSIAP et responsable d'équipe PSH sont mutualisées. Ce n'est pas le format souhaité pour le prochain marché, (cf. CCTP). La question concernant leur souhait de rester pourra être évoquée en cas de reprise du personnel.	publié
6	11/06/2026	Lots 1 et 2	Le service PMR/PSH dispose-t-il actuellement d'un responsable d'équipe dédié au sens de l'article 6.10.1 du CCTP lot 2 ?	Actuellement non, pas au sens de l'article 6.10.1 du CCTP	publié
7	10/06/2026	Lots 1 et 2	Parmi les formations dispensées par l'aéroport, lesquelles sont à la charge financière du prestataire entrant ?	Merci de bien vouloir préciser la demande.	publié

N°	Date	Objet / Thème	Question posée	Réponse apportée	Statut
8	10/06/2026	Lots 1 et 2	Taux de fréquence des retards d'avion (considérés comme fréquents dans le CCTP p.18)	Indicateurs 2026 : - Taux de fermeture de l'ERP après 00H00 : 6,33 jours/mois en moyenne. - Retard moyen par fermeture tardive : 42 minutes. - Retard minimum : 10 minutes. - Retard maximum (gestion de crise) : 240 minutes. - Retard supérieur ou égal à 1H : moyenne de 1 jour/mois	publié
9	10/06/2026	Formations spécifiques – Lot 1	La formation à l'exploitation du SSI spécifique à l'aéroport de Brest est-elle dispensée par l'aéroport ou par un organisme externe ? Dans quel délai après notification ?	La formation générale d'utilisation d'un SSI se fait lors de la formation SSIAP. La formation spécifique est délivrée par les équipes SSIAP en interne.	publié
10	10/06/2026	Formations spécifiques – Lot 1	La formation aux manœuvres de secours sur ascenseurs et monte-charges est-elle à la charge du prestataire ou dispensée par l'aéroport ?	Il s'agit de la société SCHINDLER dont la formation est dispensée par les fournisseurs in situ.	publié
11	10/06/2026	Matériel – Lot 1	Quelle est la liste précise des équipements SSIAP mis à disposition par l'aéroport au PC sécurité ?	La visite sur site a répondu à cette interrogation.	publié
12	10/06/2026	Variante – Lot 1	Les missions de sécurité privée prévues dans l'organisation n°2 (rondes parkings de 00h à 04h) sont-elles incluses dans le forfait ou rémunérées en supplément via bon de commande ?	Dans le forfait.	publié
13	10/06/2026	Missions secondaires – Lot 1	Quelle est la fréquence et le nombre de sessions de formation évacuation/incendie à dispenser aux personnels ABO ? Combien de personnes sont concernées ?	La formation « évacuation » est à ce jour dispensée par un formateur interne. Si le cas se présentait à nouveau, la formation évacuation serait effectuée par un SSIAP au cours d'une de ses vacances (pas de surcoût associé donc). Le matériel pédagogique est fourni par le délégataire. La formation « incendie » n'est pas dispensée pour le moment car pas obligatoire.	publié
14	10/06/2026	Missions secondaires – Lot 1	Le simulateur de feu mentionné à l'article 4.4.1 est-il fourni par le Délégataire ou à la charge du prestataire ?	Fourni par le délégataire.	publié
15	10/06/2026	Général	A ce jour est-ce le même prestataire qui réalise les missions de SSIAP Lot 1 et d'APMR Lot 2 ?	Oui.	publié
16	10/06/2026	Général	Le matériel demandé pour les APMR, avez-vous une liste plus exhaustive que celle mise dans le CCTP, ou tout y est ?	Non tout y est.	publié

N°	Date	Objet / Thème	Question posée	Réponse apportée	Statut
17	10/06/2026	Général	Avez-vous une liste en plus de celles mentionnées sur le CCTP des missions précises des SSIAP ?	Non.	publié
18	10/06/2026	Général	Avez-vous un agrément CNAPS en plus du SSIAP ?	L'aéroport non, le prestataire oui.	publié
19	10/06/2026	Général	Pouvez-vous nous transmettre le plan de formation en cours 2026 avec la projection sur 2027 en cours pour tous les agents pour le Lot 1 & 2 ?	Non pas à ce stade, fera l'objet de la période de transition.	publié
20	10/06/2026	Général	Merci, si possible, de nous transmettre les tarifs en vigueur pour le parking ainsi que le montant des loyers pour un bureau d'environ 10m ² pour le chef de site ?	Voir guide tarifaire dans documents du DCE.	publié
21	10/06/2026	Général	A ce jour quel est le logiciel utilisé par le prestataire pour la main courante (type Trackforce) ?	Trackforce.	publié
22	10/06/2026	Général	Le délégataire fournit-il un lieu de repos où les agents pourront prendre leur repas ? Devons-nous équiper celui-ci (micro-onde, cafetière, etc.) ?	Oui il y a un lieu de repos pour les repas, à équiper avec micro onde, cafetière, etc.	publié
23	10/06/2026	Général	Suite à la lecture des éléments de reprise, nous constatons que l'ensemble des personnels ne sont pas de la CCN prévention et sécurité alors que c'est le même prestataire qui a actuellement les 2 lots. Comment cela se fait-il ? Merci	Il y a 2 entités chez ce prestataire FSH FIDUCIAL SECURITE HUMAINE et FIDUCIAL ACCUEIL ET SERVICE, donc 2 CCN distinctes.	publié
24	11/06/2026	Lot 2 – CCN	Il semble que la grille des salaires soit celle « CCN des prestataires de services » alors que l'entreprise actuellement en place sur ce lot (Fiducial Sécurité) est une entreprise de sécurité « CCN Prévention et Sécurité ». Pouvez-vous confirmer la convention applicable ?	Il y a 2 entités chez ce prestataire FSH FIDUCIAL SECURITE HUMAINE et FIDUCIAL ACCUEIL ET SERVICE, donc 2 CCN distinctes.	publié
25	11/06/2026	Général	Pourrions-nous avoir davantage de précisions sur la date estimée du démarrage de la prestation ?	La date de commencement d'exécution est fixée au 1er novembre 2026.	publié
26	11/06/2026	Lot 1 – Chef de site	Le chef de site est-il remplacé pendant ses congés et par qui ? S'agit-il de la même qualification ?	En effet la désignation d'un suppléant sur site est requise. Les candidats sont libres de proposer une organisation adaptée.	publié

N°	Date	Objet / Thème	Question posée	Réponse apportée	Statut
27	11/06/2026	Lots 1 et 2 – Matériel	Qui fournit le matériel de soin et pédagogique (sac de secours, consommables, mannequins) ? L'acheteur ou le titulaire ?	Le matériel est fourni par le délégataire.	publié
28	11/06/2026	Lots 1 et 2 – Annexe 7	Annexe 7 : Pourriez-vous préciser la catégorie socio-professionnelle des salariés (ex : Agent d'exploitation, Agent de maîtrise) ?	Les éléments utiles sont dans les annexes- liste agent FSH (SSIAP) et FAS (PSH).	publié
29	11/06/2026	Lots 1 et 2 – Formation	Quel est le temps de doublage prévu pour la formation sur site des profils : Chef d'équipe, SSIAP 1 et Chef de site ?	Le plan de formation est à la diligence des candidats.	publié
30	12/06/2026	CCAP	Bonjour ,Dans le CCAP art12.1, il est mis que le transfert du personnel doivent ce remplir en vertu de la convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité ok mais quid du lot 2 qui semble être sous une autre convention ?	Il y a 2 entités chez ce prestataire FSH FIDUCIAL SECURITE HUMAINE et FIDUCIAL ACCUEIL ET SERVICE, donc 2 CCN distinctes. La CCN relative au lot n°2 est la CCN "Prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire"	publié
31	12/06/2026	Général	Lors de la visite du 10 juin, nous avons remarqué la présence de matériel de secours. Pouvez-vous lister l'ensemble des matériels qui composent les sacs de secours ? Ces matériels sont-ils à la charge de l'Aéroport ou du titulaire ?	Si l'on parle du matériel de secours présent dans la salle de soins du PC SECURITE, il sont à la charge de l'aéroport.	publié
32	12/06/2026	Général	Nous avons constaté que certains agents portaient une tenue de type intervention sûreté (habits noirs). Le cahier des charges indique des agents SSIAP avec tenue SSIAP (rouge). Pouvez-vous nous confirmer que vous souhaitez bien des profils incendie avec la tenue réglementaire adéquate ?	Le respect de tenues est bel et bien de rigueur. Les SSIAP avec tenue rouge et toutes les indications réglementaires ayant trait à leur statut. Les autres personnels sont ceux de l'assistance PSH (lot 2), ils ne sont pas SSIAP et arborent effectivement une tenue noire.	publié
33	12/06/2026	Général	Pouvez-vous nous indiquer le nombre d'intervention SSIAP que les agents effectuent sur une année ? Quels genres d'interventions font-ils le plus souvent ?	Merci de préciser la demande.en effet s'agit-il du nombre de secour à personnes? d'intervention dans le cadre d'une évacuation? en dehors de cela il interviennent quotidiennement lors des différents types de rondes prévues dans le cadre réglementaire de leurs activités.	publié
34	12/06/2026	Général	Une réponse à cette consultation à un seul lot portera-t-elle préjudice pour l'attribution du contrat ?	Non	publié
35	12/06/2026	Général	Le chef de site possède-t-il un véhicule de fonction ? Si oui, quel modèle ?	Non	publié
36	12/06/2026	Général	En plus du bureau de chef de site et du poste de sécurité, pouvons-nous avoir à disposition un local pour les formations et stockage de matériel ? Si oui, pouvons-nous avoir les tarifs correspondants ?	Un local peut être mis à disposition dans le cadre des formations à l'espace affaires. Voir guide tarifaire. Merci de bien vouloir préciser de quel lot il s'agit et quel stock de matériel est évoqué.	publié

N°	Date	Objet / Thème	Question posée	Réponse apportée	Statut
37	12/06/2026	Général	Pour les différentes formations des agents qui peuvent être réalisés directement à l'aéroport, doit-on prévoir du matériel bureautique type vidéo projecteur, paperboard, stylo, support de formation ?	Si vous louez une salle à l'espace affaires, nous fournirons cela. En règle générale les consommables sont à votre charge.	publié

N°	Date	Objet / Thème	Question posée	Réponse apportée	Statut
38	12/06/2026	Général	L'ensemble des équipements présents (boîte à clefs, aménagement des locaux [cafetière, micro-ondes...]...) n'est pas à la charge du titulaire	Les cafetières, micro ondes... ne sont pas à la charge de l'aéroport. Nous fournissons des tables, chaises, téléphones fixes, etc..équipements divers. (voir CCTP).	publié
39	12/06/2026	Lot 1	L'ensemble du matériel de secours (sac de secours et approvisionnement, chaise roulante...) n'est pas à la charge du titulaire ?	L'ensemble des matériels de secours (SSIAP) et chaises roulantes (PSH) sont à la charge du délégataire.	publié
40	12/06/2026	Lot 1	Pouvez-vous nous préciser le matériel attendu autre que celui dédié au Chef de site ?	Pouvez vous préciser la question?	publié
41	12/06/2026	Lot 2	Dans le cadre des prestations, il est fait mention d'un « Responsable d'équipe » (p. 14/31). Ce dernier n'apparaît pas dans les éléments de reprise. Quel en est la raison ?	Il s'agit d'une nouvelle demande dans le cadre du nouveau marché.	publié
42	12/06/2026	DPGF	De plus, ce poste n'apparaît pas dans le BPU-DQE. Pouvez-vous revenir vers nous à ce sujet ?	Remarque prise en compte et fichier BPUF modifié (V2). Ajout également de deux lignes distinctes pour les dimanches et les jours fériés.	publié
43	12/06/2026	DPGF	En ce qui concerne le chiffrage, il est précisé dans le CCTP que « Les candidats devront détailler et chiffrer dans leur réponse, soit l'une des deux organisations indiquées ci-dessous, soit les deux. » Pouvez-vous revoir le BPU-DQUE car dans ce dernier il ne semble pas possible de chiffrer les 2 hypothèses.	Le fichier BPUF permet ce chiffrage des 2 hypothèses grâce aux 2 onglets présents dans ce fichier Excel. 1/ BPUF_SSIAP_Forfait+HF 2/ BPUF_SSIAP_H24	publié
44	12/06/2026	DPGF	Bonjour, « BPU Lot 1 : concernant le tableau de prix hors forfait, la majoration des dimanches (10%) est différente de la majoration des fériés (100%) pouvez vous prévoir deux lignes distinctes pour les dimanches et les jours fériés » D'avance merci □	Remarque prise en compte et fichier BPUF modifié (V2).	publié
45	15/06/2026	DPGF	Le BPUF-DQE ne comporte qu'une grille correspondant à l'organisation n°2 (variante). Comment les candidats souhaitant chiffrer l'organisation n°1 doivent-ils procéder ? Souhaitez-vous que les candidats répondent sur la base n°2 "variante" ?	Le fichier BPUF permet ce chiffrage des 2 hypothèses grâce aux 2 onglets présents dans ce fichier Excel. 1/ BPUF_SSIAP_Forfait+HF 2/ BPUF_SSIAP_H24	publié
46	15/06/2026	Lot 1	Bonjour, Le §5.9.3 impose les formations piéton, SGS et SSI sans préciser leurs conditions. Quelle est la durée, la périodicité et le coût de chacune ?	Formation" SGS / piéton aire de trafic" (en groupe) - Initiale : 105€ HT/personne, durée 03H30, validité 2 ans. - Recyclage : 80€ HT/personne, durée 03H00, validité 2 ans. La formation générale d'utilisation d'un SSI se fait lors de la formation SSIAP. La formation spécifique est délivrée par les équipes SSIAP en interne pendant les vacances.	publié
47	15/06/2026	Lot 1	Bonjour, Le §5.1 cite la vidéoprotection parmi les formations obligatoires. Les agents devront-ils être titulaires de la carte professionnelle CNAPS mention « vidéoprotection » ? Bien cordialement,	Pour les missions SSIAP du lot 1, la carte professionnelle CNAPS mention "vidéoprotection" n'est pas requise. Il s'agit plus d'action de visionnage en cas d'évacuation ou autre besoin lié à la sécurité, mais pas de l'exploitation d'un système de vidéoprotection dans le cadre de la sûreté malveillance.	publié

Note : Ce document est communiqué à l'ensemble des candidats dans le respect du principe d'égalité de traitement. Toute question complémentaire doit être transmise via le profil acheteur avant la date limite de dépôt des offres.